

*linguistiques en Afrique. Quelles notions pour quelles réalités ?*. Ed l'Harmattan. Paris.

Robillard D, et Beniamino M. (Dir). 1993 et 1996. *Le français dans l'espace francophone*. Paris. Champion

Grandguillaume G. 2002. *Les enjeux de la question des langues en Algérie*. Ed l'Harmattan, Les cahiers de confluences. Paris

### **Textes supports**

Constitution (1963)

Constitution (1976)

Constitution (1989)

Constitution (1996)

Loi du 16 janvier 1991

### **Discours d'Abdelaziz Bouteflika à Beyrouth au Liban, le 18 octobre 2002**

«Aujourd'hui, nous devons savoir nous départir de la nostalgie chatouilleuse qui s'exprime en repli sur soi et nous ouvrir sans complexe à la culture de l'autre afin de mieux affronter le défi de la modernité et du développement par nous-mêmes. La langue française qui pendant longtemps et pour une grande partie de l'Afrique, a été la langue de la colonisation doit devenir aujourd'hui la langue de l'émancipation et du progrès (...) l'usage de la langue française est un lien qui assure notre unité (...), sans appréhension aucune, que nous nous associons aujourd'hui aux travaux de ce sommet, car nous avons conscience que l'usage de la langue française permet à nos jeunes d'élargir leur horizon et de participer à l'évolution du monde moderne (...) Nous sommes conscients de l'atout formidable que représente l'usage du français ».

### **Discours tenu devant l'Assemblée Nationale le 14 juin 2005 (Bouteflika)**

«La langue française et la haute culture qu'elle véhicule restent pour l'Algérie des acquis importants et précieux que la réhabilitation de l'arabe, notre langue nationale et officielle ne saurait frapper d'ostracisme. C'est là une richesse à même de féconder notre propre culture et c'est pourquoi le français à l'instar d'autres langues modernes et plus encore en raison de ses vertus intrinsèques et de son ancienneté dans notre pays, gardera une place qu'aucun complexe aucun ressentiment ni aucune conjoncture ne sauraient lui disputer ».

7 - L'article 36 de cette loi (1991) stipule que l'enseignement total et définitif en langue arabe dans tous les établissements de l'enseignement supérieur et les instituts supérieurs doit être effectif et généralisé au plus tard le 5 juillet 2000

8 - Nabila A. « Enseignement des langues étrangères ». In Liberté. 30-05-2006. P 4

9 - Idem

10 - étude intitulée « perception et pratique des langues étrangères dans le système éducatif » a été effectuée par le conseil supérieur de l'éducation. Les conclusions sont parues dans le bulletin d'information du centre National d'études et d'analyses pour la planification (CENEAP). En septembre 1999.

11 - En 1994, un parti politique religieux a revendiqué le remplacement de la langue française par la langue anglaise. En 1998 après cette expérimentation de l'anglais en quatrième année primaire on laisse le choix aux parents d'élèves du cycle primaire de choisir la langue étrangère à étudier et après deux ans, ce projet a été abandonné : le français reste la première langue étrangère.

### **Bibliographie**

Cheriguen, Foudil. 1997. « Politiques linguistiques en Algérie ». In Mots. *Les langages du politique*. N°52-Politiques linguistiques. Publié avec le concours de l'ENS de Fontenay/Saint-Cloud et du CNRS. P62

Leclerc, J. 2007. *Aménagement linguistique dans le monde*. Québec. Université Laval. TLFQ

Rahal S. *La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ?* Communication donnée au Colloque « Ethique et nouvelles technologies. L'appropriation des savoirs en question ». Organisé par l'agence universitaire de la Francophonie. 25 et 26 septembre 2001. Beyrouth. Liban. Voir <http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001>. Date de consultation: 22 novembre 2013

Achouche, M. 1981. « La situation sociolinguistique en Algérie ». Langues et migrations, centre de didactique des langues. Université des langues et Lettres de Grenoble.

Sebba R. 1996. *L'arabisation dans les sciences sociales. Le cas algérien*. Paris. L'Harmattan.

Canut Cécile. 1996. *Imaginaires linguistiques en Afrique* Actes du colloque de l'INALCO. *Attitudes, représentations et imaginaires*

plus d'une vingtaine de quotidiens en langue française tirant entre 20.000 milles et 170.000 milles exemplaires.

### **Conclusion**

Malgré les lois et les promesses politiques, l'arabisation n'a pu atteindre son objectif en raison de l'enracinement de la langue française dans la société algérienne. Quand bien même le statut officiel attribué à la langue française, serait celui de langue étrangère cela ne l'empêcherait pas d'occuper une place importante dans la vie sociale. Le français ne cesse de prendre du terrain et de prestige et jouit d'un statut de langue seconde, de co-officialité à côté de l'arabe standard et nous pouvons attester que le président Bouteflika a contribué à cela en ayant des représentations valorisantes, en tenant des discours sur son intérêt (du français) et en encourageant son usage. D'autres facteurs ont contribué aussi à l'enracinement et l'épanouissement du français dans la société algérienne comme la mondialisation, internet et la télévision. En outre, Il est nécessaire pour l'état algérien, de prendre en considération les fonctions réelles et la dimension pratique du français en Algérie (langue seconde) en révisant son statut officiel.

### **Notes**

1 - Leclerc, J. 2007. *Aménagement linguistique dans le monde*. Québec. Université Laval. TLFQ

2 - Rahal S. *La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ?* Communication donnée au Colloque « Ethique et nouvelles technologies. L'appropriation des savoirs en question ». Organisé par l'agence universitaire de la Francophonie. 25 et 26 septembre 2001. Beyrouth. Liban. Voir <http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001>. Date de consultation: 22 novembre 2013

3 - Discours du président Bouteflika au 9<sup>ème</sup> sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage Beyrouth (Liban), le 18 octobre 2002

4 - Idem

5 - Achouche, M. 1981. « La situation sociolinguistique en Algérie ». Langues et migrations, centre de didactique des langues. Université des langues et Lettres de Grenoble. P.46

6 - Sebba R. 1996. *L'arabisation dans les sciences sociales. Le cas algérien*. Paris. L'Harmattan. P.88

D'ailleurs, beaucoup d'algériens ont compris l'intérêt de cette langue (le français) pour l'universalisme et réussir socialement car la plupart des domaines économiques fonctionnent en français, il est un outil de travail : de nombreux algériens font des formations en français et certains parents n'hésitent pas à scolariser leurs enfants dans des écoles privées.

Pour de nombreux parents, le français est reconnu comme une chance d'ascension sociale qui la choisissent comme première langue étrangère. En effet, une étude du ministère <sup>(10)</sup> a révélée, que 73,37 % de parents interrogés sont d'accord pour maintenir le français comme 1<sup>ère</sup> langue étrangère au sein du système scolaire <sup>(11)</sup>. Ceci s'explique par le fait que de nombreux parents estiment que le français est une langue nécessaire pour la poursuite des études à un niveau supérieur dans des filières prestigieuses (comme la médecine) en Algérie et dans les pays francophones.

Conformément à l'article 17 de la loi du 16 janvier 1991, la télévision algérienne a procédé à la réduction systématique des programmes diffusés en français. En revanche, depuis l'arrivée de M. Bouteflika à la présidence de l'Etat, la présence du français dans les médias demeure importante. Celui-ci intervient dans la programmation télévisuelle : des films étrangers sont diffusés en version française ; ainsi que de nombreux documentaires, dessins animés étrangers. Des débats, des discours politiques sont communiqués en langue française, des émissions télévisées dans lesquelles les présentateurs et les gens invités utilisent cet outil linguistique, sans oublier « canal Algérie », dont la totalité des programmes sont diffusés en français.

Il faut signaler que dans la réalité sociolinguistique algérienne, le français conserve une large influence dans la vie sociale et culturelle du pays: le journal officiel de la République algérienne (JORA) paraît dans deux langues, l'arabe standard et le français, les diplômes algériens sont rédigés en arabe et comportent leur traduction en français. Les pièces d'état civil portent toujours la mention « écriture du nom en caractère latin ». Importation de biens culturels, réception d'émissions radiophoniques et télévisées par satellite. Une influente presse francophone prospère en Algérie et comprend plusieurs quotidiens et hebdomadaires. A titre d'exemple, il existe actuellement

efficaces. Le constat que fait à ce propos Achouche reste d'actualité car dit-il :

*«Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif»<sup>(5)</sup>*

Compte tenu de la situation linguistique à l'université, les étudiants notamment ceux qui s'orientent vers les branches scientifiques et techniques, se voient contraints d'utiliser le français, étant donné que ces disciplines sont encore enseignées pour la majorité d'entre elles en langue française et rien n'a changé depuis la date buttoir du 5 juillet 2000, retenue pour l'application intégrale de la loi sur l'arabisation à l'université. Bien au contraire, nous assistons à une « francophonisation à rebours »<sup>(6)</sup> puisque des étudiants ayant effectué l'intégralité de leurs études en langue arabe, se trouvent tenus d'assimiler les enseignements dispensés en langue française.

A l'occasion de la journée de l'étudiant (19 mai 1999), le Président Bouteflika témoigne d'une certaine liberté par rapport à la tradition en déclarant *« Il est impensable (...) d'étudier des sciences exactes pendant dix ans en arabe alors qu'elles peuvent l'être en un an en français ou en anglais »*. Ce discours rompt avec une certaine conception sacralisée de la langue arabe et semble geler la loi portant la généralisation de l'utilisation de la langue arabe<sup>(7)</sup>. Par ailleurs, dans les écoles privées, le français est utilisé comme unique outil d'enseignement et de formation.

Le 30 mai 2006, lors d'une journée d'étude sur l'enseignement des langues étrangères organisée à l'Institut Nationale de la Recherche en Education (INRE), M. Brahim Khalef, chef de cabinet du ministre de l'Education nationale a insisté sur l'importance de l'enseignement de la langue française : *«Elle (la langue française) présente un axe important dans la réforme de la pédagogie. Plusieurs mesures ont été prises dans le cadre de la mise en place des nouveaux cursus scolaires, notamment dans le primaire et le moyen »<sup>(8)</sup>*

Le Conseil des Ministres du 30 avril 2006 a recommandé l'enseignement des langues étrangères afin de s'ouvrir sur le monde : *« Ces mesures sont prises pour doter les élèves d'outils qui leur permettent de faire face à la modernisation et aux défis à l'intérieur du pays comme à l'extérieur »<sup>(9)</sup>*.

*travaux de ce sommet, car nous avons conscience que l'usage de la langue française permet d'élargir leur horizon et de participer à l'évolution du monde moderne (...) Nous sommes conscients de l'atout formidable que représente l'usage du français par des pays de tous les continents, et qui, facilitant le dialogue et la communication entre eux conduit nécessairement à une plus grande compréhension et à un resserrement de leur solidarité »<sup>(3)</sup>. Dans ses réflexions, le Président incite l'esprit algérien à l'ouverture sur la culture de l'autre et d'assimiler l'esprit scientifique : ainsi il déclare : « (...) les musulmans, de leur côté, doivent cesser de considérer que culture différente signifie menace »<sup>(4)</sup>.*

Nous tenons à signaler aussi que dans de nombreuses administrations, le français demeure utilisé à l'écrit comme langue unique ou comme deuxième langue à côté de l'arabe standard. Il est aussi utilisé comme nécessité dans la publicité, les enseignes, les panneaux routiers.

Sur le terrain, nous nous apercevons que dans le monde des affaires qu'il soit économique ou financier privilégie encore et toujours l'usage du français. Ce dernier est vu comme un moyen d'ascension sociale et d'ouverture vers la connaissance. C'est ainsi qu'il reste la langue des intellectuels.

Après avoir été substituée par la langue arabe conformément à l'article 15 de la loi du 16 janvier 1991, la langue française retrouve sa place dans les différents niveaux du système éducatif algérien. En effet, à partir de l'année scolaire 2004/2005, l'introduction de l'enseignement de la langue française se fera dès la deuxième année alors qu'auparavant l'élève commençait son apprentissage du français en quatrième année du primaire. Le 25 juillet 2006, l'enseignement du français qui avait été rétabli en 2005 au niveau de la seconde année de l'enseignement primaire est reporté en troisième année à la rentrée 2007, selon l'Etat, pour des raisons pédagogiques.

Par ailleurs, un nouveau manuel de français a été mis à la disposition des élèves dès la première année du cycle moyen, et cela dès le début de l'année scolaire en cours. Il en va de même dans le supérieur : la langue française demeure à l'exclusivité l'outil d'enseignement particulièrement dans les filières scientifiques et techniques et offre une documentation ou de supports didactiques

*moitié de tous les Algériens en tant que langue seconde*»<sup>(1)</sup>. A ce propos, S.S Rahal écrit :

La réalité sociolinguistique algérienne permet de montrer l'existence de trois catégories de locuteurs francophones algériens. Nous avons, premièrement les «francophones réels», c'est-à-dire, les personnes qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours ; deuxièmement, «les francophones occasionnels », et là, il s'agit des individus qui utilisent le français dans des situations bien spécifiques (formelles ou informelles) et dans ce cas nous relevons le fait qu'il y a un usage alternatif des langues qui sont le français et l'arabe, usage qui s'explique par certaines visées pragmatiques telles que ordonner, insulter, ironiser, tourner en dérision. Enfin, ce que nous nommons des « francophones passifs », et il est clair que cette catégorie concerne les locuteurs qui comprennent cette langue mais qui ne la parlent pas. <sup>(2)</sup>

Dans les interactions quotidiennes, il a encore une fonction de communication très répandue selon la catégorie sociale des locuteurs. En milieu urbain et dans les familles aisées ou de formation francophone, le français est employé comme unique ou en alternance avec l'arabe dialectal ou le kabyle dans leur communication quotidienne. La pratique massive du français dans la société fait de l'Algérie la deuxième communauté francophone (relativement au nombre de locuteurs qui utilisent le français).

Il est même employé au plus haut sommet de l'état par le président Bouteflika: il s'exprime souvent en français dans ses déclarations publiques autant en Algérie qu'à l'étranger et devient un modèle pour son entourage immédiat. Il témoigne d'une certaine liberté par rapport à l'usage du français : interrogé à ce propos dans une interview accordée à Paris-Match (9-09-99) il répond : « *Je n'ai absolument aucun complexe* », et poursuit : « *...quand je m'exprime en français, il y a des gens qui écrivent dans la presse que je ne suis pas tout à fait en règle avec la constitution* ». En effet, cette dernière stipule l'interdiction de l'utilisation de la langue française par les officiels algériens dans leurs déclarations publiques et / ou officielles et cela quel qu'en soit le lieu.

Au Sommet de Beyrouth, A.Bouteflika a ainsi affirmé l'atout que représente l'usage du français pour les Algériens : « *Sans appréhension aucune, que nous nous associons aujourd'hui aux*

texte officiel (constitution, charte nationale...). Au final, nous pouvons dire que le président adopte une attitude positive à l'égard de langue française et ses propos vont dans le sens de sa revalorisation.

Nous résumons dans ce tableau l'attitude et les représentations linguistiques que nous avons pu dégager des discours du président Bouteflika vis-à-vis de la langue française:

Dirigeant/ discours	Attitude	Représentations
Abdelaziz Bouteflika	<p>Adopte une attitude positive à l'égard du français qui se traduit par la revalorisation de la langue française dans le discours.</p> <p>Respect de l'autre, favorise l'usage du français, encourage l'ouverture sur les langues étrangères : il est pour un bilinguisme arabe-français. La référence à la langue française est explicite. C'est-à-dire n'est pas taboue. S'exprime ouvertement, et sans complexe en langue française.</p>	<p>Considérée comme langue d'avenir langue moderne, un atout formidable, une richesse, un acquis important.</p>

### 3. Le français dans la réalité algérienne

Après l'indépendance de l'Algérie, le français est relégué au rang de langue étrangère. Malgré cela, ce dernier conserve une large emprunte dans la vie sociale, culturelle et économique du pays. Bien plus, il connaît depuis quelques années (depuis 1999 avec le président Bouteflika au pouvoir) un développement et une expansion dans la réalité algérienne qui lui permet de garder son prestige. En effet, bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne, c'est un outil de travail. Leclerc J'affirme que le français est parlé « *par presque environ la*



considéré non pas comme une langue de la colonisation mais plutôt une langue de « *l'émancipation et du progrès* ». Il exprime ainsi l'ouverture de l'Algérie au monde extérieur, car selon lui l'ouverture sur le monde se fait par le français (discours **A**). Enfin, il termine son discours en évoquant son propre exemple: il est le premier chef d'Etat algérien à assister au Sommet de la francophonie, il accepte le dialogue entre les cultures. De ce fait, il favorise l'ouverture sur la langue française: « *Le dialogue entre les cultures et à l'intérieur de chacune d'elles est nécessaire. Ce dialogue est possible et d'ailleurs, il a déjà commencé renforçons les et soutenons les* ».

Même dans le discours prononcé à Paris devant l'assemblée nationale le 14 juin 2005, le Président Bouteflika a encore insisté sur la fidélité de l'Algérie à la langue française, sur l'usage de celle-ci : s'ouvrir à l'autre, à d'autres cultures car cela devient une exigence vu la mondialisation (discours **B**). Par conséquent, le français est associé au mot « avenir ».

En somme, le Président veut changer les esprits en évoluant de la pensée unique au pluralisme. Pour cela, il essaye d'agir, de convaincre le peuple algérien et pour défendre sa thèse, il utilise des arguments utilitaires et linguistiques et n'hésite pas à donner des attributs symboliques à la langue française comme le résume le tableau suivant:

La langue	Attributs symboliques	Fonctions
<b>Langue française</b>	atout formidable est un lien haute culture un acquis important et précieux est une richesse langue moderne langue ancienne	- permet à nos jeunes d'élargir leur horizon et de participer à l'évolution du monde moderne - doit devenir aujourd'hui la langue de l'émancipation et du progrès - assure notre unité - elle véhicule (au sens de véhiculaire) - féconder notre culture

Le chef de l'Etat encourage l'usage du français et les attributs décernés à cette langue contribuent en fait à la renforcer. Nous remarquons que les propos tenus par le président Bouteflika la concernant marquent une rupture avec ceux de ses prédécesseurs et le

	Ses <i>vertus intrinsèques</i> et de son <i>ancienneté</i> . est un <i>lien</i> . Une <i>richesse</i>	
--	--	--

Le président Bouteflika, exprime des valeurs positives à l'égard de la langue française grâce à l'emploi des substantifs appréciatifs. En effet, pour le président Bouteflika, celle-ci (la langue française) est associée à *la modernité, au développement, à l'émancipation et au progrès*, etc. Ces adjectifs et ces substantifs sont, en fait, chargés des représentations du dirigeant à l'égard du français.

### 2.3. Les présupposés

Le présupposé est toujours inscrit dans le texte par différentes marques discursives. Dans les discours que nous avons soumis à l'analyse, nous étudions la négation et certains verbes (départir replacer...) en tant que marques d'un présupposé implicite.

DISCOURS	Le contenu posé	Le contenu présupposé
Président Bouteflika	- aucun complexe, aucun ressentiment ni aucune conjoncture ne saurait lui (le français) disputer. - nous départir de la nostalgie chatouilleuse qui s'exprime en repli sur soi.	- il revalorise la langue française, il l'assume. Il traduit une attitude d'ouverture. - se départir des rancunes, des ressentiments historiques qui induisent des attitudes de rejet, de négation de l'autre, de l'altérité. Il exhorte à l'ouverture sur l'autre.

Pour le président Bouteflika, l'Algérie doit assumer son « identité francophone » ; son discours dénote une attitude d'ouverture sur l'autre, sur le monde, il exhorte les Algériens à transcender les rancunes historiques qui renvoient à la colonisation. La langue française n'est plus perçue comme un danger d'aliénation d'acculturation, d'assimilation mais un tremplin de la modernité.

### 2.4. La thématique dans le discours du Président Bouteflika

Lors du 9ème sommet de la francophonie à Beyrouth en octobre 2002 le Président Bouteflika a prononcé devant l'assemblée un important discours dans lequel il affirme que l'Algérie a conscience de l'atout que représente le français (discours A). Pour le Président, le français doit être

l'usage de la langue française permet à nos jeunes d'élargir leur horizon et de participer à l'évolution du monde moderne (...) Nous sommes conscients de l'atout formidable que représente l'usage du français ».

**(B) Discours tenu devant l'Assemblée Nationale le 14 juin 2005**

«La langue française et la haute culture qu'elle véhicule restent pour l'Algérie des acquis importants et précieux que la réhabilitation de l'arabe, notre langue nationale et officielle ne saurait frapper d'ostracisme. C'est là une richesse à même de féconder notre propre culture et c'est pourquoi le français à l'instar d'autres langues modernes et plus encore en raison de ses vertus intrinsèques et de son ancienneté dans notre pays, gardera une place qu'aucun complexe aucun ressentiment ni aucune conjoncture ne sauraient lui disputer ».

DISCOURS	EVALUATIFS AXIOLOGIQUES	EVALUATIFS NON AXIOLOGIQUES
	Adjectifs subjectifs appréciatifs	Adjectifs dépréciatifs
<b>Président Bouteflika</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <i>Atout formidable</i> que représente le français.</li> <li>. La <i>haute culture</i>.</li> <li>. <i>Acquis importants</i> et <i>précieux</i>.</li> <li>. Langue <i>moderne</i>.</li> <li>. <i>Ancienne</i>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. La nostalgie <i>chatouilleuse</i> qui s'exprime en repli sur soi.</li> </ul>

Le président Bouteflika utilise des qualificatifs subjectifs appréciatifs axiologiques exprimant le statut du français, l'ouverture sur l'autre et son usage.

**2.2. Les substantifs**

DISCOURS	Substantifs valorisants	Substantifs dévalorisants
<b>Président Bouteflika</b>	<p><i>Monde moderne.</i>  <i>Atout</i> formidable.                      Langue de l'<i>émancipation</i> et du <i>progrès</i>.  <i>Modernité et développement.</i>  <i>Acquis</i> importants et précieux.</p>	<p><i>Nostalgie chatouilleuse</i>, repli sur soi.</p>

«Article 2: L’islam est le religion de l’état. Article 3 : L’arabe est la langue nationale et officielle » (Const.96).

Dans ces passages, le législateur affirme l’existence d’une seule langue qu’il décrète nationale et officielle et nie toute autre pratique linguistique (langues maternelles et le français). Dans l’article 15 de la loi N°91-05 du 16 janvier 1991, le législateur émet un discours implicite sur la langue française, elle est de ce fait considérée comme une «langue étrangère»: «L’enseignement, l’éducation et la formation dans tous les secteurs, dans tous les cycles et dans toutes les spécialités sont dispensés en langue arabe, sous réserve des modalités d’enseignement des langues étrangères».

Dans l’analyse des extraits de textes officiels, nous remarquons à travers notre analyse qu’il n’est jamais question directement de la langue française. Il y a une réticence du législateur à nommer la langue française en tant que telle préférant parler de langue étrangère par allusion à celle-ci ou pas du tout (discours implicite). Nous avons pu relever au cours de notre lecture de la loi du 16 janvier 1991 qu’à aucun moment on ne mentionne le mot «langue française», celui-ci est remplacé par «langue étrangère» au singulier.

## **2. Le français dans les discours du président Bouteflika**

Dans cette partie, il s’agit de faire ressortir les représentations et l’attitude du président Bouteflika à l’égard du français à travers des marques énonciatives et discursives faisant ainsi référence à cette langue.

**2.1. Les adjectifs:** le tableau suivant regroupe tous les adjectifs évaluatifs inscrits dans les discours que nous avons soumis à l’analyse :

### **(A) Discours d’Abdelaziz Bouteflika à Beyrouth au Liban, le 18 octobre 2002**

«Aujourd’hui, nous devons savoir nous départir de la nostalgie chatouilleuse qui s’exprime en repli sur soi et nous ouvrir sans complexe à la culture de l’autre afin de mieux affronter le défi de la modernité et du développement par nous-mêmes. La langue française qui pendant longtemps et pour une grande partie de l’Afrique, a été la langue de la colonisation doit devenir aujourd’hui la langue de l’émancipation et du progrès (...) l’usage de la langue française est un lien qui assure notre unité (...), sans appréhension aucune, que nous nous associons aujourd’hui aux travaux de ce sommet, car nous avons conscience que

Il est question dans cette communication de faire le parallèle entre la place du français dans le texte officiel algérien: statut officiel, et la place qu'elle occupe dans la réalité algérienne. Nous partons de l'hypothèse qu'avec l'avènement du président Bouteflika au pouvoir le français n'a cessé de prendre du terrain et occupe une place prestigieuse dans la société algérienne –un statut de langue seconde en contradiction à celui présenté dans le texte officiel (langue étrangère)– du fait que celui-ci (le président) encouragerait son usage. De ce fait le président Bouteflika adopte une attitude d'attraction, une attitude positive à l'égard du français.

Pour ce faire, nous nous proposons, dans un premier temps, de mettre en relief certains textes officiels pour déterminer la place attribuée à la langue française. Dans un second temps, nous analysons certains discours du président Bouteflika dans le but de faire ressortir ses représentations vis-à-vis du français. Les approches discursive et énonciative nous paraissent plus à même de rendre compte de ces représentations. Enfin, nous démontrerons que ses discours ont un impacte sur l'usage et la place du français dans la société ; et que ses discours sont en contradiction avec le texte officiel qui considère le français comme une langue étrangère.

Notre corpus est constitué de deux discours: l'un est prononcé au Sommet de la Francophonie à Beyrouth au Liban, le 18 octobre 2002. L'autre discours tenu devant l'assemblée nationale à Paris, le 14 juin 2005.

### **1. Le français dans le texte officiel algérien**

Dans la section intitulée: Des principes fondamentaux d'organisation de la société algérienne. Plus précisément dans le chapitre I portant le titre : De la République, nous avons cet énoncé:

«Article 2: Islam est la religion d'état. Article 3: L'arabe est la langue nationale et officielle. L'état œuvre à généraliser l'utilisation de la langue nationale au plan officiel» (Cons.1963).

L'arabe est ainsi décrété comme ayant le statut de langue nationale et officielle. Le même statut est attribué à cette langue (arabe standard) dans les constitutions de 1976, 1989 et de 1996.

«Article 2: L'islam est le religion de l'état. Article 3: L'arabe est la langue nationale et officielle» (Const.76).

«Article 2: L'islam est le religion de l'état. Article 3: L'arabe est la langue nationale et officielle » (Const.89).

# Le français en Algérie. Statut du français dans les textes et discours officiels algériens et dans la réalité sociolinguistique (langue étrangère ou langue seconde ?)

**AID Samia**  
**Doctorante, université de Tizi-Ouzou**

**Résumé:** Après l'indépendance (1962), l'état algérien décrète l'arabe « langue nationale et officielle » dans la constitution algérienne, le français est promulgué au rang des langues étrangères. L'état a mis en œuvre une politique d'arabisation dans le but était de supprimer l'usage du français dans la société. Mais en dépit de tous les moyens juridiques et humains mis en place par l'état algérien, l'arabisation échoue et l'arabe standard ne parvient pas à prendre la place du français. Avec l'avènement du président Bouteflika au pouvoir, en 1999, le français connaît un épanouissement dans la société algérienne et jouit d'une place importante. En effet le français est utilisé dans tous les secteurs et certains sociolinguistes affirment même que celui-ci jouit d'une certaine co-officialité. Quels sont les facteurs qui ont permis à la langue française d'occuper une place importante, prestigieuse dans la société algérienne ? Quelles sont les représentations et l'attitude du président Bouteflika à son égard ? Peut-on considérer que la place prestigieuse qu'occupe le français dans la société revient au fait que le président Bouteflika lui donnerait une importance et encouragerait son usage ?

**Mots clés :** Langue française- statut officiel- discours politique- langue étrangère- langue seconde- réalité sociolinguistique

**ملخص :** بعد الاستقلال (1962)، الدولة الجزائرية تأمر لغة وطنية ورسمية "العربية" في الدستور الجزائري، وسنت الفرنسية بين لغات أجنبية. الدولة نفذت سياسة التعريب في الهدف هو القضاء على استعمال اللغة الفرنسية في المجتمع. ولكن على الرغم من كل الموارد القانونية والإنسانية التي وضعتها الدولة الجزائرية، التعريب فشل واللغة العربية الفصحى غير قادرة على أن تحل محل الفرنسية. مع مجئ الرئيس بوتفليقة إلى السلطة في عام 1999، الفرنسية تعرف وفاء في المجتمع الجزائري، ويتمتع بمكانة هامة. في الواقع، تستخدم اللغة الفرنسية في جميع القطاعات واللغويات الاجتماعية بل إن البعض يدعي أن لديه مشاركة رسمية. ما هي العوامل التي مكنت اللغة الفرنسية لتكون بارزة، مرموقة، لها مكان مهم في المجتمع الجزائري؟ ما هي تصورات ومواقف الرئيس بوتفليقة لها ؟ هل يمكن أن نعتبر أن المكان المرموق للغة الفرنسية في المجتمع يأتي ذلك إلى حقيقة أن الرئيس بوتفليقة يعطيها أهمية ويشجع استخدامها؟